

PROCES-VERBAL

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION « LES AMIS DU MUSÉE – LE CHEVRON » DU 10 AVRIL 2025

Les Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire, présidées par L'ADC (er) OZOUX, Président de l'association « Les Amis du Musée - Le Chevron », ont eu lieu le Mardi 10 Avril 2025, au quartier Marchand de l'École Nationale des Sous-Officiers d'Active, dans la salle « Aublanc ».

Présents :

1) Membres de droit

Monsieur le Capitaine LONG, conservateur du musée,
Monsieur l'Adjudant-Chef DU POY, Président des Sous-officiers de l'ENSOA.

2) Membres du conseil d'administration

Madame COUSSERGUES,
Madame STEIN,
Monsieur le Capitaine (er) LE YAOUANC,
Monsieur AUDUSSEAU.

3) Membres du bureau

Monsieur l'adjudant-chef (er) OZOUX,
Monsieur le lieutenant-colonel (h) RIERA,
Monsieur le lieutenant-colonel (r) BENOIST,
Monsieur le major (er) MARSAIS,
Monsieur le major (er) YDIER,
Monsieur le major (er) ROBERTSON,
Monsieur l'adjudant-chef (er) PEREZ,
Monsieur l'adjudant-chef (er) FLEURY,
Monsieur l'adjudant-chef (er) VIALE,
Monsieur l'adjudant (er) TOUZEAU,
Monsieur CHAUVIN.

4) Invités au conseil d'administration

Monsieur BRISSON (DIRCOM).

5) Absents excusés

Monsieur le Général CHAREYRON, commandant l'ENSOA,
Monsieur le Colonel COUSSIERE, colonel adjoint et directeur du musée,
Monsieur BAUDRY, maire de Saint-Maixent-l'École,
Monsieur le major (h) STEIN,
Monsieur le Général (2S) MASSON,
Monsieur l'Adjudant-Chef (er) JAFFRY,
Monsieur CORBIN.

La réunion débute par l'assemblée générale extraordinaire.

Mot du président

Merci à l'ENSOA de nous permettre de tenir notre AG dans ses murs.

Aujourd'hui il y aura deux Assemblées Générales. Nous commencerons par une Assemblée Générale Extraordinaire pour apporter une modification à un article de nos statuts et suivra l'Assemblée Générale Ordinaire.

Nous regrettons l'absence du général commandant l'ENSOA, du Colonel Adjoint directeur du Musée et de Monsieur le Maire de St Maixent L'École, retenus par d'autres engagements.

Merci à tous ceux qui ont pu faire le déplacement et qui sont parmi nous.

Avant d'entamer nos AG j'aimerais que nous ayons une pensée pour un ancien, qui nous a quitté, en ce début d'année, qui était parfaitement complémentaire avec le « Chevron ».

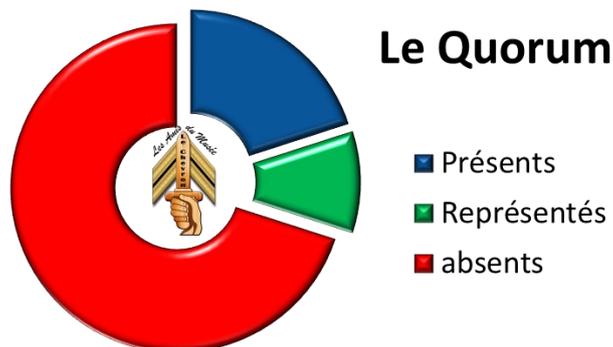
Nous nous appliquons à faire rayonner le corps des sous-officiers en racontant l'histoire des sous-officiers en utilisant le musée, lui, faisait rayonner le corps des sous-officiers en racontant l'histoire des promotions de l'ENSOA en utilisant un site Facebook (13 653 membres).

Pour le Major Christian DEMARTY, le président demande une minute de silence en sa mémoire.

Le président donne la parole au 1^{er} vice- président LCL (h) RIERA qui procède à l'explication de la modification à apporter à nos statuts pour que le « Quorum » soit plus aisé à atteindre.

Pour nos deux assemblées d'aujourd'hui le quorum est atteint, les délibérations peuvent donc se dérouler valablement.

Modification des statuts (Quorum)



La loi du 21 juillet 1901 ainsi que son décret d'application n'imposent aucune obligation inhérente au quorum.

Dans nos statuts, ARTICLE 9, le quorum est défini en ne prenant en compte que les membres à jour de leur cotisation. Actuellement l'assemblée ne peut délibérer valablement que si le quart des membres de l'association sont présents ou représentés.

Le 1^{er} vice- président propose que le Quorum soit modifié à 5% des membres à jour de cotisations.

Vote

Le résultat est le suivant : Contre 0 - Abstention 0 - Pour 40 présents - Plus 235 pouvoirs.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'article 9 sera libellé de la façon suivante :

« L'assemblée ne peut délibérer que si 5% des adhérents à jour de cotisations sont présents ou représentés. »

L'adjudant-chef (er) OZOUX, Président de l'association remercie les membres présents.

Avant de passer à l'Assemblée Général Ordinaire le président de l'association les « Amis du Musée-Le Chevron » donne lecture du message de Monsieur le maire de St Maixent l'École, membre de droit de l'association.

« Monsieur le Président,

Je tenais tout d'abord à m'excuser auprès des membres du Conseil d'Administration de ne pas pouvoir être parmi vous aujourd'hui, mais je suis retenu par des engagements pris antérieurement.

Je renouvelle mes félicitations au Chevron pour la réhabilitation du musée et les travaux à venir. N'hésitez pas à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la mairie pour l'année 2026 désormais.

Le musée est un véritable atout pédagogique pour comprendre l'histoire des Sous-Officiers, mais également pour éclairer l'Histoire de France. Il mérite d'être davantage visité par les élèves du Haut Val de Sèvre.

À ce titre, une présentation en Conférence Intercommunal des Maires de la communauté de communes et une invitation aux enseignantes et enseignants de la CCHVS, si ce n'est déjà fait, pourrait être utile afin de montrer l'intérêt pédagogique et de convaincre les maires de payer le transport en bus.

Cette année 2025 va être l'occasion de poursuivre le travail en commun entre la ville et le musée.

2026 sera l'occasion de fêter les 100 ans du rattachement de « l'école » au nom de Saint-Maixent, il conviendra de fêter dignement ce centenaire ainsi que celui du Monument aux Morts.

Restant à votre service.

Belle AG à toutes et tous.

Le Maire,

Stéphane BAUDRY »

La réunion se poursuit par l'ouverture de l'assemblée générale ordinaire.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Rapport moral ;
- Point financier par le trésorier :
 - Certification des comptes.
- Rapport du bilan financier ;
- Évolution et présentation des effectifs ;
- Intervention du conservateur du musée ;
- Questions diverses ;
- Intervention du représentant du Général Commandant l'ENSOA ;
- Dépôt de gerbe ;
- Verre de l'amitié.

Rapport moral

L'année 2024 a encore été une année particulière puisque le premier semestre le musée était toujours fermé et en préparation de sa réouverture.

Nos contacts dans les bataillons (COMBAT, MAJBAT) qui pour certains ont vécu toute la période de fermeture du musée, commencent à se lasser du CHEVRON (compréhensible), ceci entraîne une baisse des adhésions voir quelques tentions de façon individuelle.

Puis vient le 1^{er} juin, journée d'inauguration du musée par le général d'armée SCHILL (grand patron de l'armée de terre).

L'été se passe, on prend nos marques dans ce nouvel environnement. Tout le monde est satisfait.

Puis arrive septembre. C'est la prise de contact avec nos nouveaux correspondants au sein des bataillons. Surtout les MAJ BAT. Cela se passe plutôt bien. Le message est passé concernant le fait « qu'un don c'est bien, une adhésion c'est mieux ». Nous avons au sein du bureau deux membres, en relation direct avec les bataillons, et qui vont régulièrement les voir. Nous avons des relations saines et honnêtes avec les bataillons. Que ce soit pour le « bien » ou le « mal ».

Toujours avec les bataillons, le chevron participe avec deux associations patriotiques (SNEMM-UNSOR) à la mise à l'honneur des méritants en fin de promotion. Nous avons eu plusieurs cas de figure :

- Au cinéma devant tout le bataillon,
- En comité restreint au PC bataillon,
- Au rassemblement du bataillon le vendredi matin,
- Le soir après la cérémonie devant les familles,
 - C'est une bonne tradition. Il faut la faire perdurer.

Nous allons quitter les bataillons et revenir au musée avec un sujet important pour le moral du chevron, la boutique.

Depuis sa réouverture le musée dispose d'une boutique gérée et tenue par le « Chevron ».

L'ouverture du musée 6 jours sur 7 implique la tenue de celle-ci 6 jours sur 7. Ceci est une charge supplémentaire pour les membres du bureau. Un membre tout seul lors des visites sections complètes, c'est difficile, surtout si aucune vente n'est réalisée.

Pour une remise de galons la présence de deux voire trois membres est nécessaire.

Jusqu'à présent nous avons eu Mme COUSSERGUES et Mme STEIN qui ont donné de leur temps pour tenir la boutique et je les en remercie.

Nous avons pu bénéficier également du soutien des stagiaires du musée qui nous ont été d'une grande aide pour la tenue de la boutique, et je les en remercie sincèrement. Lorsqu'il n'y a plus eu de stagiaire nous l'avons ressenti.

Il ne faut pas croire qu'il n'y a que des mauvais côtés avec la boutique. Nous allons bientôt avoir notre nouveau mobilier qui va être installé. Les rentrées d'argent sont plus constantes par rapport à avant ou il fallait attendre les cérémonies pour faire de la vente.

Autre et dernier point que j'aborderai, les mécènes. Ceux qui nous ont apportés leurs aides pour la restauration du musée, se sont à nouveau manifestés pour nous aider financièrement dans la réalisation de la salle pédagogique. Il s'agit de la BFM / GMF / Les Gueules Cassées.

En conclusion je dirai que le moral de la troupe est bon.

- Un musée nouveau, c'est bien,
- De nouvelles bonnes relations avec les bataillons, c'est bien,
- Une nouvelle boutique, c'est bien,
- Beaucoup d'anniversaires à fêter, c'est bien (je pense que le CNE LONG vous en parlera).

« Le chevron voit l'avenir avec sérénité et confiance en attendant de faire une évaluation plus précise sur une année complète ».

Point Financier

Le Major (er) ROBERTSON présente le bilan financier.

Au cours de cette présentation, je parlerai de la situation financière de l'association pour l'année 2024 en abordant de façon brève mais concise l'ensemble des comptes. Je terminerai par un second point de ces mêmes comptes au 1^{er} avril 2025.

- 2024 - Point de situation Compte Courant
- 2024 - Gestion du Numéraire
- 2024 - Gestion des chèques
- 2024 - Recettes SUMUP
- 2024 - Point sur Livret A
- 2024 - Point Livret CSL « Livret B »
- 2025 - Situation du compte courant au 1^{er} avril

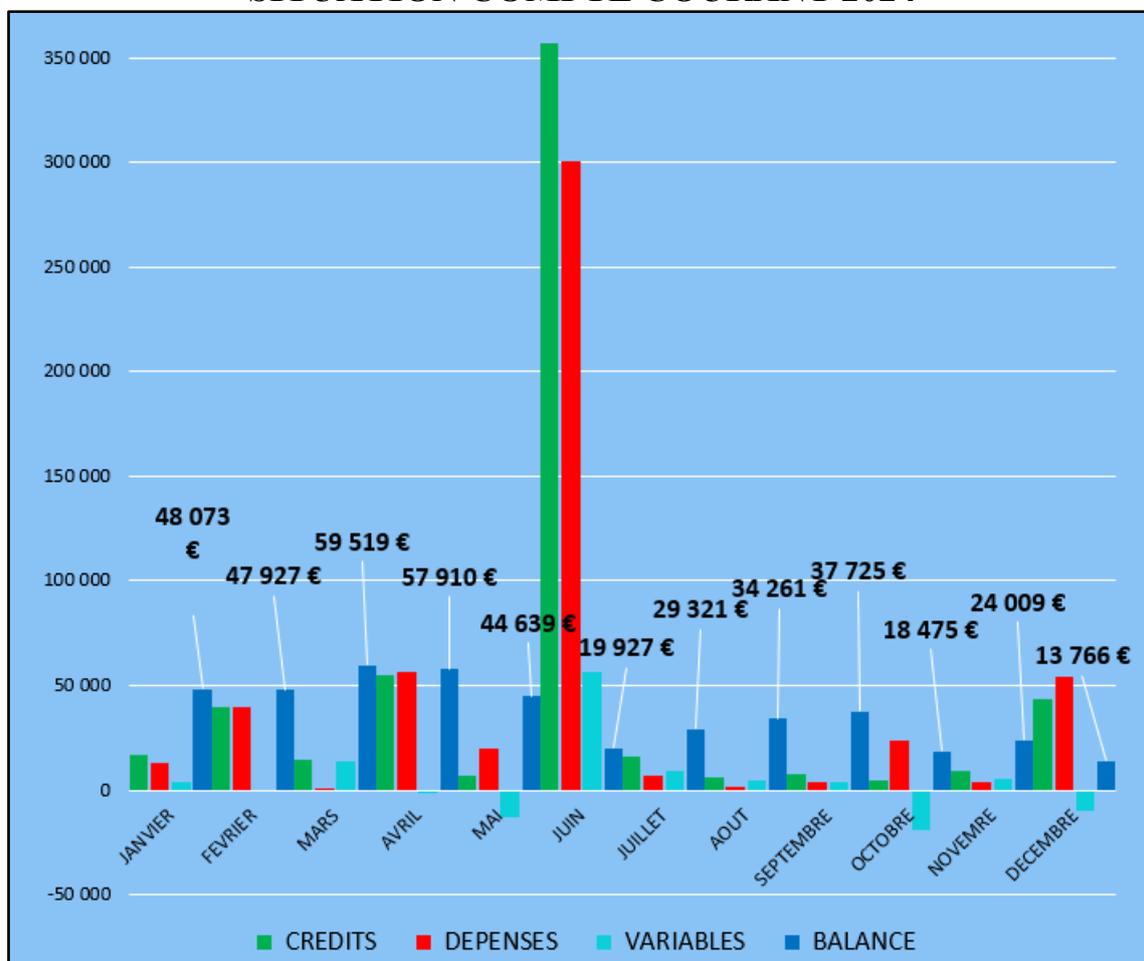
➤ Point de situation Compte Courant - 2024

La situation comptable de notre Association pour l'année 2024 a été globalement stable comme nous vous l'avions présenté pour les 9 premiers mois lors du dernier conseil d'administration, le 8 octobre 2024. Les trois derniers mois de l'année, comme vous pouvez le constater, sur ce graphique sont dans la continuité de l'exercice 2024.

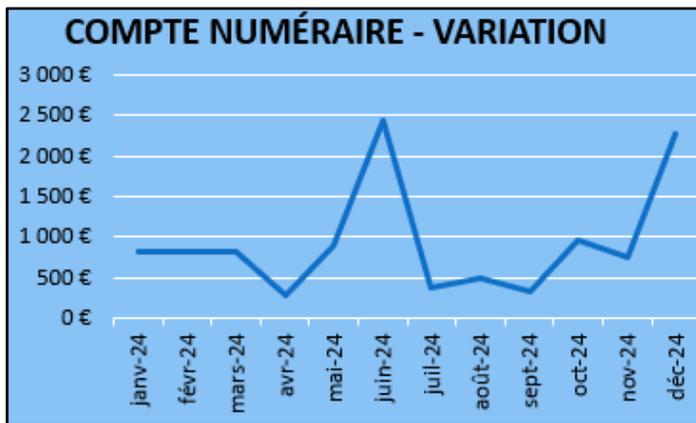
En octobre, de bons rendements ont permis à l'association d'effectuer un virement de 5 012,50 € de son compte courant sur le Livret A pour atteindre le plafond autorisé (76 500 €). Ils ont permis aussi de verser la somme de 15 000 € sur le Compte sur Livret (CSL) « Livret B ». Cependant, on peut observer en décembre une baisse des crédits et une hausse des dépenses.

En effet, l'association a dû effectuer un règlement de 45 000 € à un fournisseur. Ce paiement nous a contraints à puiser quelque peu sur nos fonds de réserve. Pour cela, 38 000 € ont dû être retiré du Livret A et le reliquat du compte courant. Ce montant devrait nous être reversé en janvier 2026 par une convention de mécénat passée avec un donateur.

SITUATION COMPTE COURANT 2024



➤ Le compte numéraire



| | |
|--------------------------------|--------------------|
| TOTAL ENTREE | 15 545,69 € |
| TOTAL SORTIE | 13 285,09 € |
| EN CAISSE AU 01/01/2024 | 823,41 € |
| EN CAISSE AU 31/12/24 | 2 260,60 € |



Sur ces vues, nous pouvons observer une entrée en numéraire ou espèce pour l'année 2024 de 15 545,69 €. Nous pouvons constater que les principales entrées proviennent de la vente en boutique (10 662,68 €), de dons (2 466,01 €) et des adhésions (1 380 €).

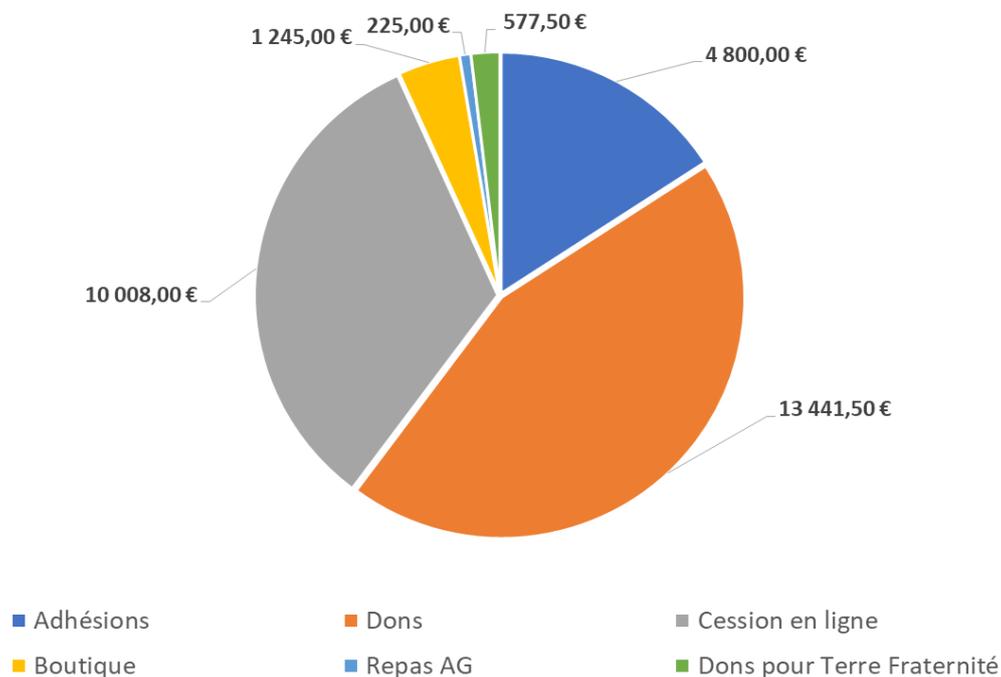
Concernant les sorties, la quasi-totalité du numéraire a été versée sur le compte courant du Crédit Agricole. Le but étant de conserver en caisse un minimum d'argent liquide.

Il restait en caisse au 31 décembre 2024, la somme de 2 260 €.

➤ La gestion des chèques

Concernant la gestion des chèques bancaires, leur montant total s'élève à 30 290 €.

Vous avez sous vos yeux la répartition affectée à ce montant. Les principales recettes proviennent de dons (13 441,50 €), des ventes d'insignes par cession en ligne (10 008 €) et d'adhésions (4 800 €).



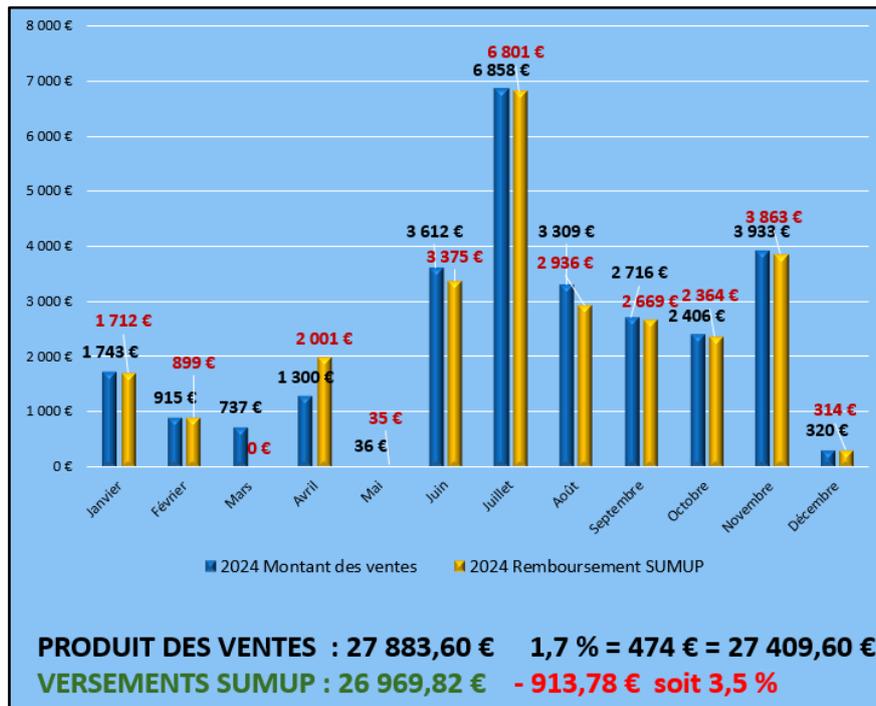
➤ Les recettes SUMUP (règlement par carte bancaire à la boutique)

Sur ce graphique que je vous ai également présenté en partie lors de notre dernier CA début octobre 2024 et aujourd'hui complété pour les trois derniers mois de l'année, le produit total des ventes par Sumup au 31 décembre est de 27 883,60 €.

Si nous faisons le ratio entre ce montant total réel des ventes en boutique et le montant versé par la société Sumup à l'association après traitement, on peut constater une différence de moins 913,78 € sur le produit des ventes. Ce qui correspond à peu près à 3,5 % de frais réel. Le montant total des sommes versées par la société Sumup pour l'année 2024 a été de 26 969,82 €.

Le Sumup représente le principal mode de paiement à la boutique. Malgré des frais conséquents, nous ne pouvons pas, pour l'heure, nous passer de ce procédé au risque de voir les ventes considérablement baisser.

RÉSULTATS SUMUP 2024



➤ Le point sur le Livret A en 2024

Les placements sur le Livret A ont varié. Ils sont passés de son plafond à 76 500 € à 38 500 € en décembre suite au prélèvement mentionné plus tôt pour régler un fournisseur.

Cependant, le Livret A dont le taux d'intérêt est de 3 % a rapporté pour l'année 2 122,18 €. Au 31 décembre 2024, le solde du Livret A était de 40 622,18 €.

La finalité est d'atteindre au plus vite le maximum du plafond (76 500 €) pour bénéficier des meilleurs intérêts.

➤ Le point sur le « Compte sur Livret » ou Livret B pour 2024

Son solde, fortement réduit suite aux règlements des factures « mécénat », a été de 26 481,20 € en décembre. Les intérêts à 0,5 % ont rapporté 861,67 €. Son solde au 31 décembre 2024 est de 27 342,17 €

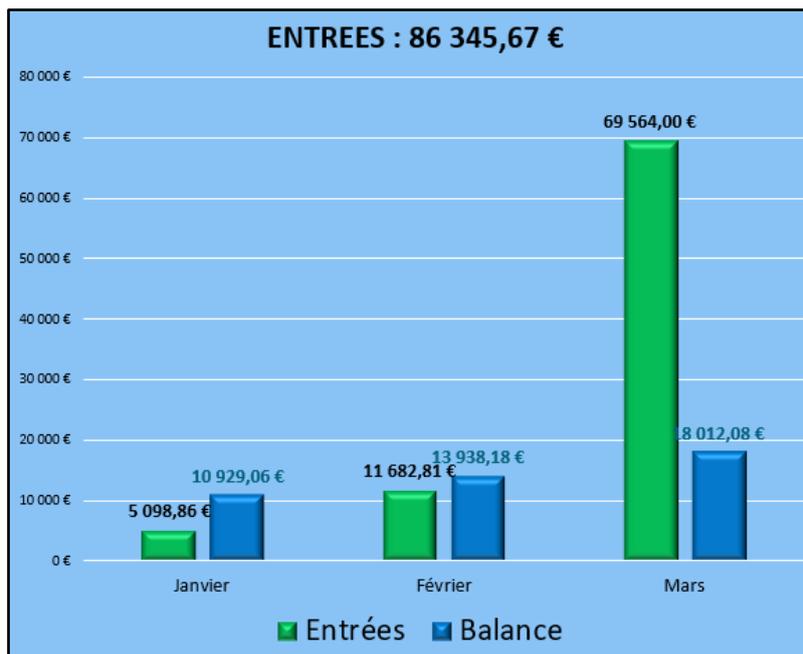
Pour rappel, ces deux comptes, « livret A » et « Compte sur Livret » constituent notre fonds de réserve. Il a permis de régler en partie notre imprévu de décembre.

La situation comptable pour l'année 2024 était la suivante :

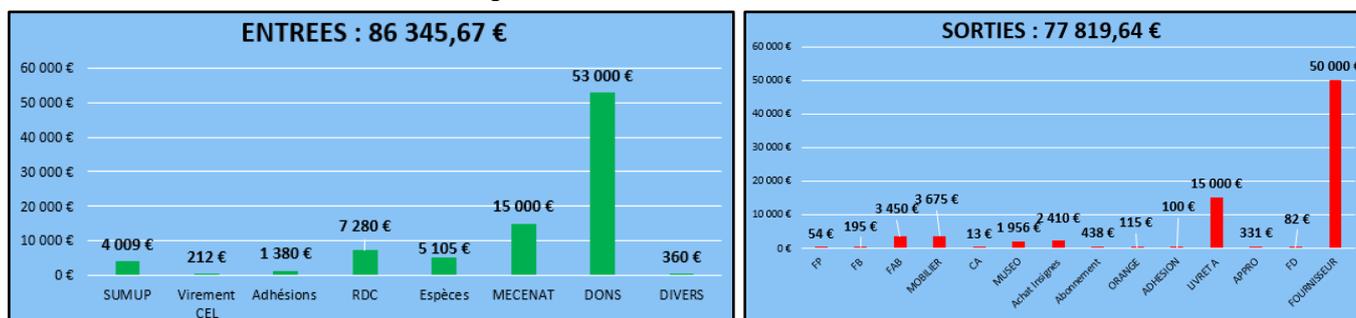
- Compte courant13 765,79 €
- Numéraire.....2 260,58 €
- Dépôt sur le Livret A.....40 622,18 €
- Compte sur livret (Livret B).....27 342,87 €
- -----
- Total au 31 décembre 202483 991,42 €

➤ La situation comptable au 1^{er} avril 2025

Depuis le début de l'année, malgré une reprise difficile liée à la fermeture des visites du Musée en janvier, la situation au 1er avril laisse entrevoir une bonne perspective d'avenir. On le constate sur ce graphique où la courbe de la balance en bleu est croissante. Les entrées en vert sont en hausse et les dépenses en rouge stables.



Sur ce deuxième graphique dans le détail, nous pouvons observer les différentes entrées et sorties. Concernant les entrées en vert, les deux points forts sont les dons reçus dont le total s'élève à 53 000 €. En rouge, les sorties principales correspondent au placement des 15 000 € de mécènes sur un projet à venir actuellement sur le Livret A, et du règlement de 50 000 € à un fournisseur. Nous pouvons constater un équilibre positif entre les entrées et les sorties de près de 9 000 euros.



La situation comptable à ce jour est la suivante :

- Compte courant18 012,08 €
- Numéraire.....965,67 €
- Dépôt sur le Livret A.....55 622,18 €
- Compte sur livret (Livret B).....28 242,87 €
- -----
- Total au 1^{er} avril 2025102 842,80 €

Soit une progression de 18 851,38 € depuis le 31 décembre 2024.

Pour conclure, malgré une fin d'année 2024 en légère baisse, la situation financière de notre association au 1er avril 2025 laisse présager un bel avenir grâce, notamment par l'apport prochain de fonds et de dons divers. L'Association les Amis du Musée – Le Chevron devrait conduire l'ensemble de ses projets pour 2025 et 2026 à terme et en toute sérénité.

Les vérificateurs aux comptes nous ont rendu visite le 1er avril pour contrôler la tenue des comptes, leur véracité et la pertinence des dépenses pour l'exercice écoulée. Je vais leur laisser la parole pour qu'il puisse vous présenter leur conclusion.

Certification des comptes

PROCÈS VERBAL DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Période du 1^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2024

Sur convocation du président l'ADC (er) Tanguy OZOUX, le Colonel (er) LINOSSIER Jean-Louis et l'ADC (er) ARSONNEAU Louis, vérificateurs aux comptes de l'association « Les Amis du Musée- le Chevron » ont examiné la situation financière de celle-ci dans ses locaux le 1^{er} avril 2025.

Cet examen a permis de constater :

- Que les pièces comptables et les justificatifs sont en concordance avec les écrits.
- Que l'avoir arrêté à la date du 31 Décembre 2024 est de **83 991,42 €** réparti comme suit :
 - Compte courant.....13 765,79 €
 - Numéraire2 260,58 €
 - Dépôt sur le Livret A40 622,18 €
 - Compte sur livret (Livret B)27 342,87 €

Le Colonel (er) LINOSSIER Jean-Louis et l'ADC (er) ARSONNEAU Louis, approuvent la situation financière de l'association et expriment leur entière satisfaction pour la tenue des comptes.

Ils adressent leurs compliments au directeur administratif ainsi qu'au trésorier et demandent que

« QUITUS LEUR SOIT DONNÉ »

PROCÈS VERBAL DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Période du 1^{er} Janvier 2025 au 1^{er} Avril 2025

Sur convocation du président l'ADC (er) Tanguy OZOUX, le Colonel (er) LINOSSIER Jean-Louis et l'ADC (er) ARSONNEAU Louis, vérificateurs aux comptes de l'association « Les Amis du Musée- le Chevron » ont examiné la situation financière de celle-ci dans ses locaux le 1^{er} avril 2025.

Cet examen a permis de constater :

- Que les pièces comptables et les justificatifs sont en concordance avec les écrits.
- Que l'avoir arrêté à la date du 1^{er} avril 2025 est de 102 842,80 € réparti comme suit :
 - Compte courant.....18 012,08 €
 - Numéraire965,67 €
 - Dépôt sur le Livret A55 622,18 €
 - Compte sur livret (Livret B)28 242,87 €

Le Colonel (er) LINOSSIER Jean-Louis et l'ADC (er) ARSONNEAU Louis, approuvent la situation financière de l'association et expriment leur entière satisfaction pour la tenue des comptes.

Ils adressent leurs compliments au directeur administratif ainsi qu'au trésorier et demandent que :

« QUITUS LEUR SOIT DONNÉ »

Après interrogation des présents au conseil d'administration « quitus » est donné à l'unanimité pour les deux procès-verbaux.

Rapport du bilan financier

L'ADC (er) Fleury présente le bilan financier, il suivra le plan suivant :

- Introduction
- Bilan
- Compte de résultat
- Les éléments du bilan
- Les éléments du compte de résultat
 - a) Produits
 - b) Charges
 - c) Produits financiers
 - d) Résultat de l'exercice
- Les perspectives
- Budget prévisionnel 2025

➤ **INTRODUCTION**

Le rapport suivant, relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2024 se base sur les comptes annuels du 1er janvier au 31 décembre. Il est le reflet d'une comptabilité de trésorerie, s'appuyant sur la classe 6 des dépenses et la classe 7 des recettes.

Cette année revêt un caractère tout particulier. Elle a été fortement influencée par les flux financiers de la rénovation du musée.

Le financement était scindé en deux parties :

- d'une part par le mécénat dont la gestion nous incombait et a été mené avec rigueur à son terme,
- et d'autre part par le financement via la Délégation au Patrimoine de l'Armée de Terre (DELPAT) dont l'épilogue nous a réservé quelques surprises.

Mais avant tout, l'année 2024 conservera une place mémorable dans notre mémoire, et ce, pour plusieurs raisons. D'une part, elle sera marquée par la réouverture tant attendue du musée, une étape saluée avec impatience par l'ensemble de la communauté. D'autre part, sur le plan financier, notre association a enregistré des flux budgétaires atteignant des niveaux inégalés à ce jour. En 2024, l'activité a connu une progression très significative par rapport à 2023, passant de 366 847 € à 611 867 €. Cette augmentation est principalement due aux travaux de rénovation effectués dans le musée.

Toutefois, ce chiffre ne représente pas fidèlement la réalité de nos activités habituelles, car il inclut le mécénat ainsi que les dépenses de rénovation.

Le bilan de l'année met en évidence un excédent de 28 383 € par rapport à 272 481 € en 2023, ce qui témoigne d'une forte disparité liée au mécénat (-90%). Il convient également de souligner une nette progression des ventes (+19%), qui reflète une dynamique soutenue des activités de la boutique (+23%), favorisée par la réouverture du musée, une évolution que nous saluons avec satisfaction.

➤ BILAN

Le tableau du bilan nous permet d'avoir une photographie à l'instant T (31/12/2024) de la situation financière de l'association.

| ACTIF | | | | PASSIF | | | |
|-----------------|-----------------------|--------------------|-------------|------------------|--------------------------|-------------------|-------|
| Actif circulant | Immobilisations | | | Fonds propres | Réserve statutaire | 38 500,00€ | 46% |
| | Stocks | | | | Réserve pour projet | 4 400,12€ | 5% |
| | Créances | 1 106,00€ | 1 % | | Réserve reliquat mécénat | 7 442,30€ | 9% |
| | Disponibilités | 15 090,53 € | 18 % | | | | |
| | Compte courant | 12 829,95€ | 15 % | | Report à nouveau | 5 000,00€ | 6% |
| | Caisse | 2260,58 € | 3 % | | Résultat de l'exercice | 28 383,32€ | 33,5% |
| | Épargne | 67 965,05 | 81 % | Passif circulant | | | |
| | Livret A* | 40 622,18€ | 48 % | | Dettes fournisseurs | 435,84€ | 0,5% |
| | CSL | 27 342,87€ | 33 % | | | | |
| | TOTAL ACTIF | 84 199,73€ | | | TOTAL PASSIF | 84 199,73€ | |

➤ COMPTE DE RÉSULTAT

Synthèse des produits et charges, permettant de déterminer le résultat de l'exercice.

| | 2024 | 2023 | % |
|---|---------------------|---------------------|-------------|
| (A) Produits d'exploitation | | | |
| Cotisations | 9 971,00 € | 12 720 € | -22% |
| Ventes de la boutique | 44 128,07 € | 35 845,42 € | 23% |
| Ventes de la cession en ligne | 10 561,00 € | 10 180,50 € | 4% |
| Subventions d'exploitation | 514,80 € | | |
| Dons manuels | 7 749,01 € | 956,60 € | 710% |
| Dons muséographie | 11 000,00 € | 12 283,00 € | -10% |
| Mécénat | 58 000,00 € | 267 00,00 € | -78% |
| Utilisation des fonds dédiés mécénat | 429 658,00 € | 14 4000,00 € | -2884% |
| Utilisation des fonds de réserve (LA) | 38 000,00 € | | |
| Autres produits | 2 286,00 € | 1 178,37 € | 94% |
| TOTAL (A) | 611 867,88 € | 366 843,89 € | 67% |
| (B) Charges d'exploitation | | | |
| Achats de marchandise | 34 974,58 € | 35 719,45 € | -2% |
| Variation de stock | | | |
| Autres achats et charges externes (Chevron) | 14 683,97 € | 23 237,56 € | -37% |
| Autres achats et charges externes (MSO) | 6 113,86 € | 4 332,59 € | 41% |
| Autres charges (rénovation musée) | 429 658,00 € | 14 400,00 € | 2884% |
| Charges financières | 111,00 € | 1 380,76 € | -92% |
| Dotations aux provisions | 96 000,00 € | 14 400,00 € | 567% |
| Autres charges (patrimoine) | 4 927,00 € | 3 422,31 € | 44% |
| TOTAL (B) | 586 468,41 € | 96 892,67 € | 505% |
| Résultat d'exploitation (A-B) | 25 399,47 € | 269 954,22 € | -91% |
| (C) Produits financiers | | | |
| Livret A | 2 122,18 € | 1 487,50 € | 43% |
| CSL | 861,67 € | 1 039,20 € | -17% |
| TOTAL (C) | 2 983,85 € | 2 526,70 € | 18% |
| (D) Charges financières | | | |
| | | | |
| TOTAL (D) | | | |
| Résultat financier (C-D) | 2 983,85 € | 2 526,70 € | 18% |

| | | | |
|--------------------------------------|---------------------|---------------------|-------------|
| (E) Produits exceptionnelles | | | |
| | | | |
| TOTAL (E) | | | |
| (F) Produits exceptionnelles | | | |
| | | | |
| TOTAL (F) | | | |
| Résultat exceptionnelle (E-F) | | | |
| I Total des produits (A+C+E) | 614 851,73 € | 369 373,59 € | 66% |
| II Total des charges (B+D+F) | 586 468,41 € | 96 892,67 € | 505% |
| Résultat exercice (I-II) | 28 283,32 € | 272 480,92 € | -90% |

Le résultat de l'exercice est excédentaire de 28 283€.

Ce résultat sera soumis au vote de l'assemblée générale pour affectation.

➤ LES ÉLÉMENTS DU BILAN

- **Actif**

Nous n'avons pas d'immobilisation au bilan.

Le stock à ce jour n'est pas valorisé et ne permet pas d'avoir de variation. Cette situation évoluera sur l'exercice 2025, suite à l'inventaire et le suivi des stocks pour la clôture de fin d'année. Cela permettra d'avoir une vue plus réaliste du patrimoine.

Le bilan fait apparaître une créance de 1 106€ (1%). C'est le résultat d'un jeu d'écritures. En effet, à la clôture de l'exercice au 31 décembre, certaines écritures comptables ne seront prises en compte que sur le relevé bancaire de janvier 2025.

Les liquidités (18%) et placements (81%) représentent l'essentiel des actifs circulants, soit **84 161,58€**.

- **Passif**

- Les fonds propres

L'association s'assure une réserve principale confortable de **38 500€** lui permettant de pallier à tous les imprévus financiers.

Une réserve de **11 842€** est disponible pour les projets futurs. Elle se divise en deux montants. Soit **4 400€** de projet et **7 442€** de reliquat mécénat.

- Enfin, le résultat de l'exercice de **28 283€** correspond à la différence des dépenses et des recettes.

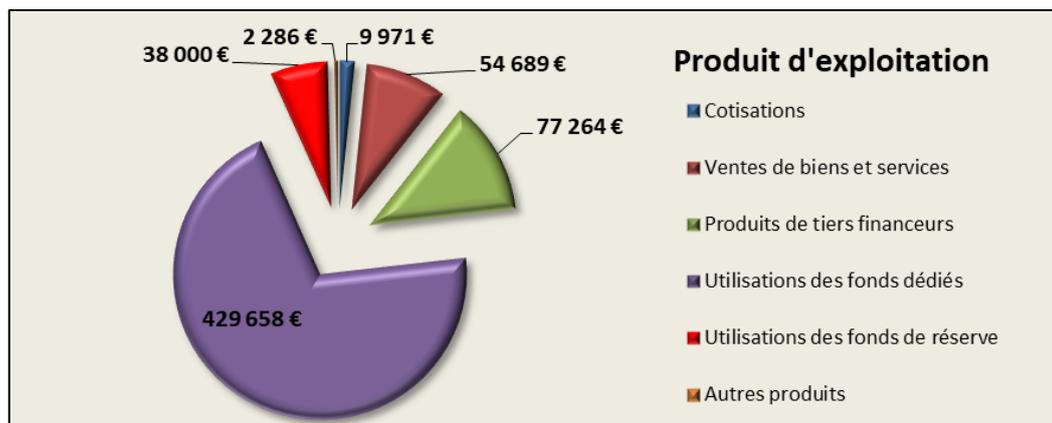
- Passif circulant

Pour la dette idem que pour la créance.

➤ LES ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

a) Produits

| Produits d'exploitation | 2024 | 2023 | % |
|--|--------------------|--------------------|------------|
| Cotisations | 9 971,00 € | 12 716,70 € | -22% |
| Ventes de la boutique | 44 128,07 € | 35 845,42 € | 23% |
| Ventes de la cession en ligne | 10 561,00 € | 10 180,50 € | 4% |
| Dons manuels | 7 749,01 € | 956,60 € | 710% |
| Dons muséographie | 11 000,00 € | 12 283,00 € | -10% |
| Mécénat | 58 000,00 € | 267 00,00 € | -78% |
| Utilisation des fonds dédiés mécénat (CSL) | 429 658,00 € | 14 4000,00 € | 2884% |
| Utilisation des fonds de réserve (LA) | 38 000,00 € | | |
| Autres produits | 2 286,00 € | 1 178,37 € | 94% |
| TOTAL | 611 867,88€ | 366 846,89€ | 66% |



Entre 2023 et 2024, les produits ont connu une évolution marquée avec un montant de 611 868 € (+67%). Une grande partie de cette variation s'explique par l'utilisation des fonds du mécénat et l'ouverture, en juin, de la boutique du musée. Les ventes y ont grimpé de 23% tandis que celles en ligne ont progressé de 4 %.

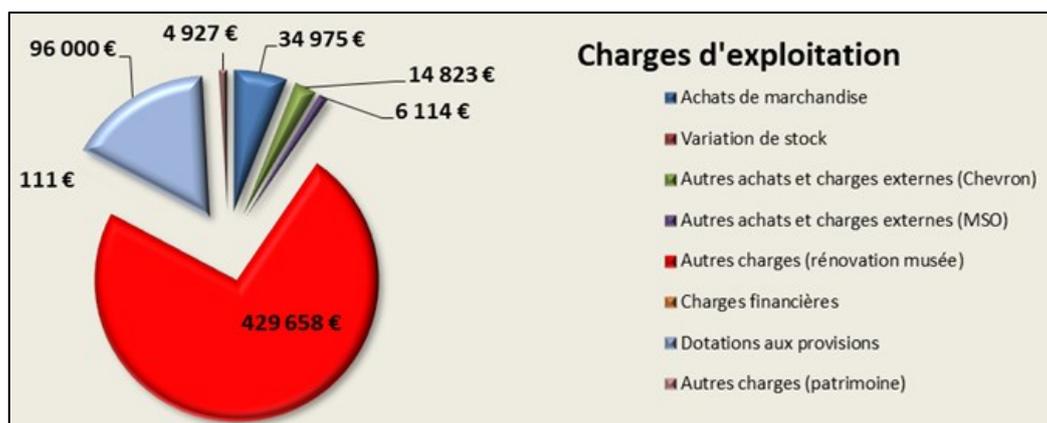
Il faut souligner qu'à la fin de l'année, nous avons dû puiser dans notre réserve, sur le livret A, afin d'alimenter le compte courant, pour un montant de 38 000 €, ceci afin de pallier un défaut de financement qui ne relève pas de notre responsabilité.

Évolution des recettes Hors mécénat :

On peut constater une très nette augmentation des recettes pour 2024, soit 83 409 € (+14%), pour l'exercice 2024. Elle est due principalement à l'ouverture de la boutique du musée. Force est de constater que les ventes représentent à elles seules 66% des recettes.

b) Charge

| Charges d'exploitation | 2024 | 2023 | % |
|---|--------------------|--------------------|-------------|
| Achats de marchandise | 34 974,58€ | 35 719,45 € | -2% |
| Variation de stock | | | |
| Autres achats et charges externes (Chevron) | 14 683,97€ | 23 237,56 € | -37% |
| Autres achats et charges externes (MSO) | 6 113,86€ | 4 432,59 € | 41% |
| Autres charges (rénovation musée) | 429 658,00€ | 14 400,00 € | 2884% |
| Charges financières | 111,00€ | 1 380,76 € | -92% |
| Dotations aux provisions | 96 000,00€ | 14 400 € | 567% |
| Autres charges (patrimoine) | 4 927,00€ | 3 422,31 € | 44% |
| TOTAL | 586 468,11€ | 96 892,67 € | 505% |



Par ailleurs, les charges ont augmenté de manière très significative de 505 %, atteignant un montant de 586 468 €. La rénovation du musée a grandement contribué à cette variation, notamment en ce qui concerne les travaux d'aménagement du parcours pédagogique et des achats de muséographie. Il convient de souligner que l'association a réglé une facture de 45 000€, qui ne lui incombait pas, à la société HARMOGE. Elle a puisé dans ses réserves, dans l'attente d'une solution financière, soit trouvée. Cela pourra influencer certains choix d'arbitrage selon les délais de remboursement.

c) Produits financiers

L'association détient deux livrets.

Un livret A qui, pour l'exercice, avait un rendement de 3%, soit 2 122,18 € d'intérêts pour 2024.

Un Compte sur livret (CSL) dont le rendement fixe est de 0,3 %, soit 861,67 € d'intérêts pour 2024.

Par conséquent, cette année, le livret A et CSL ont rapporté 2 983,85€ (+18%).

d) Résultat de l'exercice :

Je souhaite, en accord avec le bureau, dans un souci de transparence et de démocratie participative, soumettre aux votes des adhérents l'affectation du résultat et des fonds. Affectation en réserves.

Sur le plan financier, nous disposons de réserves d'un montant significatif en valeur absolue de

67 965€. La présence de réserves financières dans une structure associative permet de maintenir son objectif sans être affectée par les variations des cotisations, des contributions et autres revenus, qui peuvent être influencés par la conjoncture. Nous en avons la preuve tous les ans. Pour l'association, la politique de constitution de réserves peut être abordée à deux niveaux :

D'une part, sur le court et moyen terme, en se prémunissant des aléas conjoncturels, notamment pour les cotisations qui ne cessent de baisser.

Par ailleurs, l'association a pour nécessité de consolider sa situation financière sur le long terme en sécurisant les financements requis pour son objectif statutaire, qui consiste à accompagner le musée dans ses missions et dans la muséographie. En maintenant la réserve principale au plafond de 38 500€, ce qui représente près de trois fois les charges fixes annuelles, nous assurons la stabilité financière et pouvons envisager l'avenir avec confiance.

Je recommande que l'ensemble du résultat de l'exercice soit affecté au report à nouveau. Cela fournira une réserve financière adéquate en fonds de roulement pour le fonctionnement du trésorier.

Le mécénat « rénovation infrastructure du musée » est arrivé à son terme pour ce qui nous concerne. Tous les fonds de nos mécènes ont été employés. Reste un reliquat de 7 442,30€ sur les 70 000€ attribués par notre association. Je demande de redistribuer cette somme sur la réserve pour pouvoir apurer le solde du projet mécénat rénovation du musée et atteindre un montant de 11 981,42€ de réserve pour des projets en cours ou à venir.

Affectation aux fonds propres :

Suite au résultat excédentaire de 28 383,32€, cette somme sera affectée au report à nouveau pour permettre un fonds de roulement de la gestion des actifs circulants par le trésorier, soit 33 383,32€.

L'ensemble des propositions sont acceptées à l'unanimité.

➤ LES PERSPECTIVES

L'exercice 2025 est basé sur un budget inférieur au précédent. Cela se comprend car la rénovation du musée est arrivée à son terme.

Pour cette année, l'association a choisi de finaliser la mise en place de la boutique en investissant sur du mobilier d'agencement à la hauteur de 12 252€.

Bien sûr, conformément à son but associatif, elle soutiendra le musée sur le plan muséographique et dans son fonctionnement à la hauteur de 12 600€.



Il convient de souligner que si ces financements peuvent être financés sans problème, il sera peut-être nécessaire de se servir de la réserve principale en fonction des variations de trésorerie.

Enfin des financements sont attendus ou en cours sur l'exercice, via des conventions de mécénat pour un montant de 268 000€.

Ils serviront pour des projets futurs sur 2026 et 2027, notamment la création d'une salle pédagogique, le monument aux morts ainsi que la rénovation des plaques de façade du musée.

➤ BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

- Ce budget est élaboré en prenant en compte une augmentation des ressources des tiers financeurs (75) par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est due principalement aux conventions de mécénat (+70%).
- Notamment à trois conventions de mécénat
 - AAMDB **153 000 €**,
 - BFM de **7 500 €**,
 - GMF de **7 500 €**.
- A un virement des « Gueules cassées » de **100 000 €**.

| Produits | 2024 | 2025 | % |
|--|----------|-----------|-------|
| 70 Ventes de produits | 54 689 € | 55 000 € | 1 % |
| 75 Autres produits de gestion courante | 88 956 € | 293 800 € | +70 % |
| 76 Produits financiers | 2 984 € | 2 022 € | -48 % |

- Cet optimisme prudent sur les revenus attendus nous oblige à être vigilant sur les dépenses envisagées.

| Charges | 2024 | 2025 | % |
|---------------------------------------|------------------|------------------|--------------|
| 60 Achats | 37 471 € | 37 050 € | -1 % |
| 61 Services extérieurs | 7 775 € | 6 670 € | -17% |
| 62 Autres services extérieurs | 9 917 € | 19 600 € | +49 % |
| 65 Autres charges de gestion courante | 281 € | 1 250 € | +78 % |
| 67 Charges exceptionnelles | 480 164 € | 171 252 € | -180 % |
| 68 Dotations aux provisions | | 115 000 € | 100 % |
| TOTAL | 535 607 € | 350 822 € | -75 % |

- Conformément à la règle établie pour les associations loi 1901, notre budget prévisionnel est à l'équilibre.
 - Recettes : **350 822 €**
 - Dépenses : **350 822 €**

Budget prévisionnel 2025

| Code | Intitulé | Prévision 2024 | Réel Année 2024 | Prévision 2025 | % |
|---------------|---|-----------------|-----------------|-----------------|-------------|
| 600000 | Achats | 31 500 € | 37 471 € | 37 050 € | -1% |
| 606300 | Fournitures entretien et petits équipements | 300 € | 22 € | 200 € | 89% |
| 606400 | Fournitures de bureau | 500 € | 408 € | 400 € | -2% |
| 606500 | Achats marchandises boutique | 30 000 € | 34 975 € | 35 000 € | 0% |
| 606600 | Fournitures boutique | 0 € | 176 € | 250 € | 30% |
| 606700 | Petit matériel informatique | 500 € | 1 159 € | 200 € | -479% |
| 606710 | Fournitures informatiques | 0 € | 628 € | 700 € | 10% |
| 606720 | Petit logiciel | 0 € | 105 € | 100 € | -5% |
| 606800 | Matériel de bureau | 200 € | 0 € | 200 € | 100% |
| 610000 | Services extérieurs | 5 300 € | 7 775 € | 6 670 € | -17% |
| 612000 | Frais divers - Appro fonctionnement (MSO) | 0 € | 1 140 € | 1 200 € | 5% |
| 613100 | Frais d'hébergement site | 0 € | 104 € | 200 € | 48% |
| 615000 | Entretien et réparations musée (MSO) | 0 € | 2 548 € | 500 € | -410% |
| 616100 | Assurance multirisque | 400 € | 326 € | 400 € | 19% |
| 618000 | Frais divers - Appro fonctionnement | 2 000 € | 1 596 € | 1 500 € | -6% |
| 618100 | Fleurs, Gerbes | 0 € | 80 € | 320 € | 75% |
| 618300 | Frais de réception AG-CA | 400 € | 820 € | 700 € | -17% |
| 618310 | Frais Veillée au drapeau | 0 € | 67 € | 300 € | 78% |
| 618320 | Frais de réception musée (MSO) | 0 € | 0 € | 400 € | 100% |
| 618330 | Frais de réception Chevron | 1 500 € | 209 € | 300 € | 30% |
| 619110 | Internet | 900 € | 643 € | 700 € | 8% |
| 619120 | Achat Mailings | 100 € | 0 € | 150 € | 100% |
| 620000 | Autres services extérieurs | 8 120 € | 9 917 € | 22 600 € | 56% |
| 623100 | Annonce et insertion, publicité (MSO) | 0 € | 58 € | 500 € | 88% |
| 623300 | Exposition musée 1 (MSO) | 0 € | 1 015 € | 600 € | -69% |
| 623301 | Exposition musée 2 (MSO) | 0 € | 0 € | 600 € | 100% |
| 623400 | Cadeaux (Chevron) | 700 € | 0 € | 2 000 € | 100% |
| 623410 | Cadeaux (MSO) | 0 € | 166 € | 500 € | 67% |
| 623600 | Catalogues, imprimé | 300 € | 1 630 € | 4 000 € | 59% |
| 623700 | Frais Hors-série | 3 000 € | 0 € | 2 500 € | 100% |
| 625100 | Frais de déplacement Chevron | 120 € | 2 160 € | 2 500 € | 14% |
| 625110 | Frais de déplacement (MSO) | 0 € | 832 € | 2 500 € | 67% |
| 626100 | Frais d'affranchissement | 1 800 € | 3 129 € | 4 000 € | 22% |
| 627100 | Frais gestion bancaire | 0 € | 233 € | 350 € | 33% |
| 627200 | Frais PLVT (CEGID) | 1 200 € | 0 € | 1 200 € | 100% |
| 627210 | Frais rejet PLVT | 1 000 € | 111 € | 600 € | 82% |
| 627600 | Frais boîte postale | 0 € | 119 € | 150 € | 21% |
| 628100 | Divers cotisation associations (MSO) | 0 € | 355 € | 600 € | 41% |
| 650000 | Autres charges de gestion courante | 800 € | 281 € | 1 250 € | 78% |
| 651300 | Redevances licence logicielle | 0 € | 11 € | 200 € | 95% |
| 657300 | Affectations en numéraire | 0 € | 250 € | 250 € | 0% |
| 658200 | Dons aux associations | 500 € | 0 € | 500 € | 100% |
| 658600 | Cotisations autres organismes | 300 € | 20 € | 300 € | 93% |

| | | | | | |
|---------------|--|------------------|------------------|------------------|--------------|
| 670000 | Charges exceptionnelles | 264 200 € | 480 164 € | 171 252 € | -180% |
| 670100 | Matériel de bureau, boutique | 0 € | 0 € | 12 252 € | 100% |
| 670200 | Matériel informatique | 200 € | 0 € | 100 € | 100% |
| 670310 | Patrimoine Tenue S/OFF | 0 € | 0 € | 1 500 € | 100% |
| 670400 | Restauration d'œuvres musée | 4 000 € | 1 155 € | 4 000 € | 71% |
| 671300 | Dons, libéralités exceptionnelles vers une association | 0 € | 400 € | 400 € | 0% |
| 678800 | Charges exceptionnelles divers | 0 € | 45 139 € | 153 000 € | 70% |
| 680000 | Dotations aux provisions | 0 € | 0 € | 112 000 € | 100% |
| 687000 | Dotation "Salle pédagogique" 2027 | 0 € | 0 € | 100 000 € | 100% |
| 687100 | Dotation "Plaques et monument" 2026 | 0 € | 0 € | 12 000 € | -100% |
| 700000 | Ventes de produits | 39 000 € | 54 689 € | 55 000 € | 1% |
| 707200 | Produits vente du MUSÉE | 30 000 € | 44 128 € | 45 000 € | 2% |
| 707300 | Cession en ligne | 9 000 € | 10 561 € | 10 000 € | -6% |
| 750000 | Autres produits de gestion courante | 74 500 € | 88 956 € | 293 800 € | 70% |
| 754100 | Dons manuels | 3 000 € | 5 453 € | 3 000 € | -82% |
| 754120 | Abandon frais par les bénévoles | 0 € | 2 011 € | 2 500 € | 20% |
| 754130 | Tronc du musée | 1 000 € | 2 297 € | 2 000 € | -15% |
| 754140 | Dons pour muséographie | 8 000 € | 11 000 € | 6 000 € | -83% |
| 754200 | Mécénat « Gueules cassées » | 50 000 € | 58 000 € | 100 000 € | 42% |
| 754210 | Mécénat Saumur | 0 € | 0 € | 153 000 € | 100% |
| 754220 | Projet « plaque et monument » 2026 | 0 € | 0 € | 12 000 € | 100% |
| 756100 | Cotisations des adhérents | 12 000 € | 9 971 € | 15 000 € | 34% |
| 758000 | Participation repas AG | 500 € | 225 € | 300 € | 63% |
| 760000 | Produits financiers | 1 500 € | 2 984 € | 2 022 € | -48% |
| 768100 | Intérêts Livret | 1 000 € | 2 122 € | 1 600 € | -33% |
| 768200 | Intérêts CSL | 500 € | 862 € | 422 € | -104% |
| | Recettes | | 614 802 € | 350 822 € | -75% |

PRESENTATION DES EFFECTIFS :

Depuis 1998, soit 27 ans d'activité de l'association, 8119 personnes ont adhéré à notre structure.

Sur ces 8119 adhérents, 5713 ne font plus partie de l'association (pour X raisons ...).

Reste à ce jour 2406 adhérents présents dans notre fichier.

Sur ces 2406 adhérents 1041 sont aujourd'hui à jour de leurs cotisations et 1365 en attente de renouvellement.

➤ **CONSTAT**

Nous manquons cruellement d'adhérents, ceci malgré un potentiel important chaque année d'élèves et de cadres intégrés à l'école.

➤ **SOLUTION**

Sensibilisation des élèves et des cadres à leur arrivée à l'école sur l'importance de leur adhésion, même si cette adhésion n'est pas renouvelée l'année d'après leur passage au sein de l'école.

Quelques chiffres :

En étant optimiste nous pourrions compter, sur l'adhésion de toutes les promotions passant à l'École par année.

Soit 9 promotions, avec une moyenne de 250 élèves :

$$\begin{array}{rcl} 250 \times 9 & = & 2\,250 \\ 2\,250 \times 12 \text{ €} & = & 27\,000 \text{ € / an} \end{array}$$

INTERVENTION DU CONSERVATEUR DU MUSEE

Mon général, monsieur le président, chers « Amis du Musée - Le Chevron », 6^e assemblée générale que je partage avec vous, c'est toujours un honneur et un plaisir de prononcer cette courte allocution

A presque un an de la réouverture du musée du sous-officier, 10 mois pour être exact, nous pouvons en premier lieu dresser un bilan des actions du musée.

En termes de RH, ne restent des « historiques » que le lieutenant Durand et moi-même. Nous avons d'abord vu l'arrivée de l'ADC Pineau, nouveau régisseur qui a succédé à l'ADC Bertrand qui a fait son adieu aux armes voici un an. Il est revenu en tant que réserviste et continue à raconter une des plus belles histoires, celle du corps des sous-officiers, de leurs origines romaines jusqu'à nos jours. Deux sous-officiers auxquels se rajoutent le capitaine de réserve Lefebvre ne sont pas de trop pour partager cette belle histoire, sans compter la cohorte printanière et estivale des contractuels armée jeunesse et stagiaires !

Nous avons également le capitaine Gustave qui vient contribuer à la médiation et à l'inventaire de notre fonds de documentation très conséquent. Puis, nous avons vu partir successivement les aspirants Grandjean et Rabin.

Leur travail a été remarquable et la perte ressentie grande. L'aspirant Delalleau leur a succédé après un tuilage qui a permis d'affronter les défis d'une réouverture aux résultats conséquents et, dois-je l'avouer, un peu inattendus.

En effet, en huit mois et demi d'ouverture au public, ce ne sont pas moins de 13 625 visiteurs dont 8 934 civils qui sont venus découvrir le prestigieux corps des sous-officiers.

Effet réouverture ? Nouvelle scénographie ? Campagne de communication efficace ? Réseaux sociaux du musée comme de l'ENSOA proactifs ? Certainement.

Aujourd'hui, un défi s'impose à nous, fidéliser. Capter un nouveau public, générer de l'intérêt autour du musée à travers des expositions temporaires attrayantes, des projets attractifs, des activités ludiques. Bref, ne pas réduire le musée à un lieu de mémoire. Ce serait une erreur. Le musée est en premier lieu un endroit où nous racontons l'extraordinaire vie de ce spécialiste, ce technicien mais surtout ce chef qu'est le sous-officier.

Fort de ce bilan et de ce propos préalable, je vais vous esquisser maintenant nos projets futurs.

En premier lieu les projets en termes d'infrastructure. Loin de se désintéresser de nous après la réouverture, l'EMAT/BSI a souhaité poursuivre en trois phases le chantier de rénovation du musée du sous-officier. La première, cette année qui va se traduire par le changement de l'armoire électrique centrale du musée, qui date des années 50/70 ; mais également le changement des ouvrants de toits ainsi que le remplacement de quatorze

fenêtres au premier étage. L'année prochaine, ce seront les dix-neuf huisseries restantes qui seront remplacées. Et dans deux ans, l'aile droite du premier étage fera l'objet d'une réhabilitation qui permettra le déménagement et l'aménagement des nouvelles réserves du musée.

Outre ce financement étatique, nous avons entamé une nouvelle campagne de mécénat qui a pour but de mettre en place une salle pédagogique qui pourra accueillir les scolaires, public cible afin de préparer la relève. Les dons versés et les promesses de dons réunis devraient couvrir la totalité du projet.

En plus de ces financements étatiques et du mécénat, l'association des amis du musée le Chevron va contribuer financièrement à la réalisation de nos projets.

Ainsi, l'année prochaine, le 2 mai 2026, en même temps que le centenaire du musée, sera dévoilée la rénovation du monument aux morts des écoles militaires de Saint-Maixent. Inauguré par le maréchal Foch en 1926, ce monument fait face au musée du sous-officier, et rappelle le souvenir de tous ceux qui ont servi et sont tombés au service de la France, officiers (anciens sous-officiers) et sous-officiers.

Nous allons également nous rapprocher du SID et de la mairie afin de pouvoir réfléchir à la reprise de l'aménagement des alentours des deux monuments aux morts l'un militaire et l'autre municipal afin de trouver un projet cohérent à la politique de mémoire.

Enfin, nous allons valoriser les collections patrimoniales du musée en préparant pour décembre un beau tirage limité sur la phaléristique.

Nous vous attendons au musée du sous-officier pour les futurs rendez-vous du musée qui sont :

À compter du 17 mai 2025, l'exposition intitulée : Jean-Baptiste Marchand, une vie au service de la France, où nous retracerons l'histoire d'un fils de menuisier qui passant par le corps des sous-officiers, accède, par son travail, à l'épaulette, fait sa scolarité ici en nos murs, puis va conquérir la gloire de l'immortalité aux confins de l'Égypte, à Fachoda, pour ensuite partir en Chine, quitter l'armée et se rengager dès la déclaration de guerre de 1914. Amoureux de la France, il n'aura de cesse de servir.

Dans le cadre de cette exposition plusieurs activités seront proposées : un concert (le 12 juin) produit par la musique des Transmissions à la salle « AGAPIT », une conférence sera donnée fin juin par le lieutenant-colonel Antoine Champeaux, spécialiste de Marchand, nous vous préciserons la date, une « murder party » organisée début juillet (le 5) et un beau catalogue d'exposition à tirage limité sera également édité à cette occasion.

L'an prochain, une exposition sera dédiée au centenaire du musée, mais nous aurons l'occasion d'en parler à la prochaine assemblée générale.

Pour conclure, je tiens à remercier de votre indéfectible soutien, les membres du bureau de l'association Les « Amis du Musée - le Chevron » et à vous tous ici présents, qui êtes, à votre niveau, comme tout un chacun, nos ambassadeurs.

INTERVENTION DU REPRESENTANT DU GENERAL COMMANDANT L'ENSOA

Le Conservateur donne lecture du mot de général commandant l'ENSOA :

Chers amis,

Le général vous remercie pour le travail exceptionnel qui a couronné plus de vingt années d'efforts et de constance dans le service au profit du corps des sous-officiers.

Avec générosité, vous avez montré un dévouement tout particulier fin décembre à la cause du musée.

Il remercie la présence des bénévoles du Chevron lors de la période creuse des effectifs du musée qui permet à celui-ci de récolter peu à peu l'argent nécessaire aux projets du musée.

Le général vous remercie pour votre engagement au service des sous-officiers en espérant vous retrouver bientôt.

QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

NÉANT

L'ensemble des participants aux assemblées générales rejoignent le monument au mort du quartier Marchand pour un dépôt de gerbes.

L'Adjudant-Chef (er) Tanguy OZOUX
Président de l'association
« Les Amis du Musée - Le Chevron »

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'O' followed by a series of vertical and diagonal strokes, likely representing the name 'Tanguy Ozoux'.

DESTINATAIRES

Membres de droit

Monsieur le Général, commandant l'ENSOA (à titre de compte-rendu)
Monsieur le Colonel adjoint, Directeur du musée
Monsieur le Maire de Saint-Maixent l'École
Monsieur le Président des sous-officiers de l'ENSOA
Monsieur le Capitaine LONG, conservateur du musée

Administrateurs

Monsieur le général (2 S) MASSON
Monsieur l'adjudant-chef (er) JAFFRY
Monsieur le Capitaine (er) LE YAOUANC
Monsieur AUDUSSEAU
Monsieur CORBIN
Madame COUSSERGUES
Madame STEIN

Membres du bureau

Monsieur l'adjudant-chef (er) OZOUX, président de l'association
Monsieur le lieutenant-colonel (h) RIERA
Monsieur le lieutenant-colonel (er) BENOIS
Monsieur le major (h) STEIN
Monsieur le major (er) MARSAIS
Monsieur le major (er) ROBERTSON
Monsieur le major (er) YDIER
Monsieur l'adjudant-chef (er) PEREZ
Monsieur l'adjudant-chef (er) FLEURY
Monsieur l'adjudant-chef (er) VIALE
Monsieur l'adjudant-chef (er) SAVARIAU
Monsieur l'adjudant (er) TOUZEAU
Monsieur CHAUVIN

Pour information

Monsieur le major (h) MITTON, président honoraire de l'association
Monsieur le lieutenant-colonel (er) CARER, président d'honneur de l'association
Monsieur le commandant FRESSE (DIRCOM)
Président des Sous-Officiers de la BdD
Monsieur LINOSSIER, vérificateur aux comptes
Monsieur ARSONNEAU vérificateur aux comptes